PUBLICATIONS DU QUÉBEC

Le séminaire de Saint-Sulpice de Montréal

Madame Josette Michaud
Monsieur Bruno Harel, p.s.s.

Québec

Introduction

Les propriétaires du séminaire furent à la fois professeurs, curés de la paroisse Notre-Dame, seigneurs de Montréal, du lac des Deux-Montagnes et de Saint-Sulpice, et, à ce titre, bâtisseurs de plusieurs dizaines d'édifices (églises, chapelles, forts et moulins). Ces rôles diversifiés, ils les ont élaborés dans les murs du séminaire de Saint-Sulpice, rue Notre-Dame à Montréal.

Monsieur Olivier Maurault, prêtre de Saint-Sulpice, brillant historien et curé dévoué, concluait ainsi son chapitre sur le séminaire dans son livre sur l'histoire de l'église Notre-Dame à Montréal :

"Voilà une noble demeure seigneuriale, vieille comme le pays, qui abrite toujours la même famille et les mêmes traditions. Elle n'a point déchu. C'est une des rares survivantes d'un temps qui nous a laissé de si hautes leçons de foi, de fidélité et de courage." *

Plus de cinquante ans plus tard, ce jugement résiste encore à l'usure du temps.

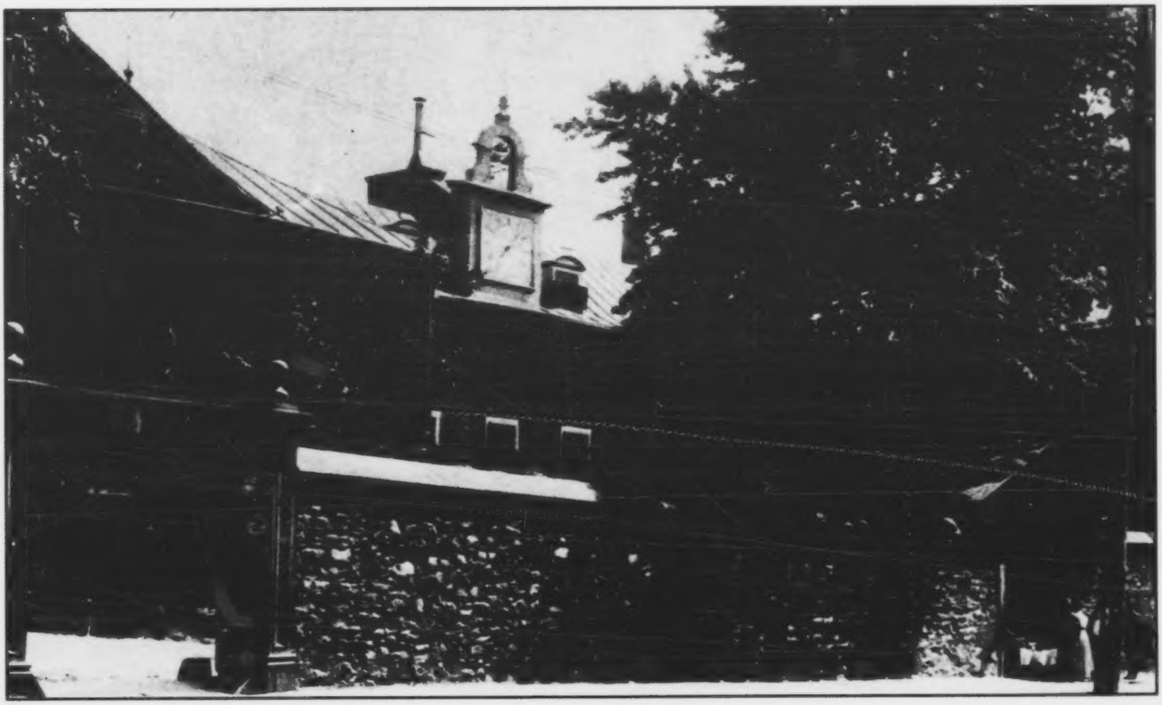

* Mgr Olivier Maurault, *La paroisse. Histoire de l'église Notre-Dame de Montréal*, Montréal, Thérien et Frères Ltée, 1957. (Première édition en 1929).

Les origines de la communauté en France

La France de la première moitié du XVII^e siècle se remet péniblement de troubles politiques et sociaux. Elle est appauvrie par les guerres, déchirée par des divisions religieuses entre catholiques et protestants et par la Fronde; la misère matérielle du peuple est critique. Cependant, l'Église qui panse les plaies connaît un essor considérable marqué par la fondation de communautés religieuses d'hommes (Oratoriens, Eudistes, Lazaristes, Sulpiciens) et de femmes (Visitandines, Soeurs de la Charité) et de mouvements de laïcs (Compagnie du Saint-Sacrement). C'est aussi l'époque de l'approfondissement de la foi qui se traduit par l'École française de spiritualité[1]. La France, qui est le pays le plus peuplé de l'Europe et, malgré tout, le plus riche, abrite aussi une Église dynamique et missionnaire.

Fin décembre 1641 : Jean-Jacques Olier, prêtre séculier, réunit quelques confrères pour prier et étudier. Des clercs se joignent à eux, et, quelques semaines plus tard, un séminaire voit le jour à Vaugirard, près de Paris. En 1642, monsieur Olier est promu à la cure de Saint-Sulpice, une grande paroisse sise à la périphérie du Paris d'alors. Le groupe quitte Vaugirard et vient s'installer à Saint-Sulpice, ce qui donnera son nom à la communauté.

Jean-Jacques Olier (1608-1657), fondateur du Séminaire de Saint-Sulpice à Paris (Séminaire de Saint-Sulpice, Montréal).

Monsieur Jean-Jacques Olier appartient à une famille aisée qui donne à la France des juristes et au roi de grands commis. Son père, avocat et conseiller du Parlement de Paris, deviendra intendant du roi à Lyon. La famille destine son troisième fils, Jean-Jacques, à l'état ecclésiastique. Cette orientation correspond à la vocation à laquelle ce dernier se sent appelé. Il s'y prépare sérieusement et devient un prêtre dévoué, pieux et zélé. Au grand déplaisir de sa famille, de sa mère surtout, il décline plusieurs nominations de chapelain à la cour ou à des évêchés. Il préfère plutôt se consacrer à la prédication en milieux défavorisés. À Paris, il fréquente les grands maîtres de l'École française de spiritualité, entre autres le père de Condren, un oratorien, et saint Vincent-de-Paul, le fondateur des Lazaristes. Bref, toute sa vie s'organise autour de la prière, de la vie intérieure et de son ministère auprès des âmes.

1 L'École française de spiritualité, basée sur la doctrine du cardinal de Bérulle, a profondément modifié et influencé les milieux catholiques de la première moitié du XVII^e siècle.

103-03366/

Un premier jalon en Nouvelle-France

Vers 1640, monsieur Olier s'est joint à Jérôme Le Royer de La Dauversière au moment où ce dernier forme le dessein de convertir les Amérindiens. C'est ainsi que naît la Compagnie de Notre-Dame de Montréal, qui obtient les seigneuries de l'Isle de Montréal et de Saint-Sulpice[2] sur la rive nord du fleuve. Olier en devient le directeur général de 1650 à 1657, année de sa mort. Quelques semaines avant de mourir, monsieur Olier envoie à Ville-Marie (appelée plus tard Montréal) quatre sulpiciens : Gabriel de Thubières de Lévy de Queylus, abbé de Loc-Dieu, supérieur; Gabriel Souart, curé et maître d'école; Dominique Galinier et le diacre Antoine D'Allet.

Le 9 mars 1663, le Séminaire de Saint-Sulpice de Paris, dirigé par Alexandre Le Ragois de Bretonvilliers, acquiert par donation onéreuse les seigneuries de l'Isle de Montréal et de Saint-Sulpice. En effet, les derniers membres de la Compagnie de Notre-Dame de Montréal, officiellement appelée "La Société des Messieurs et Dames de Notre-Dame de Montréal pour la conversion des sauvages", ont cessé de prêter leur assistance financière après plus de vingt ans d'efforts. Monsieur de Bretonvilliers, au nom du séminaire, souscrit alors et aux obligations et aux dettes de la Compagnie; la somme dépasse de beaucoup la valeur des biens-fonds de l'époque.

Deux ans plus tard, soit en 1665, la Nouvelle-France accueille deux nouveaux sulpiciens; en 1670, leur nombre passe à dix-sept et, quelque quatre-vingts ans plus tard, les effectifs comptent quarante-cinq sulpiciens, un sommet sous le Régime français.

L'île de Montréal en 1744 (Archives nationales du Canada, NMC 2009).

Les prêtres de Saint-Sulpice à Ville-Marie

Le Séminaire de Saint-Sulpice, à Paris, dépêche des sujets à Ville-Marie pour assurer la pastorale parmi les colons et pour évangéliser les Amérindiens. En 1663, Montréal compte quelque 600 âmes, population qui a triplé depuis 1657. À l'institution canonique de la paroisse de Montréal, en 1678, le supérieur de Saint-Sulpice de Montréal devient curé à perpétuité. En mai 1702, Louis XIV étend ce privilège aux autres paroisses rurales de l'île. Les paroissiens doivent donc venir verser au séminaire la dîme des grains, c'est-à-dire la vingt-sixième partie de la récolte (blé, seigle, orge et avoine), et autres droits seigneuriaux.

Ainsi, le Séminaire de Saint-Sulpice établit, entre 1657 et 1740, neuf paroisses rurales dans l'île de Montréal, en plus de la paroisse mère de Notre-Dame.

---

2 La seigneurie de Saint-Sulpice au Canada comprenait, outre Saint-Sulpice, l'Assomption, l'Épiphanie, Saint-Jacques-de-Montcalm, Saint-Liguori, etc. Elle était située entre les seigneuries de Lachenaie et de Lavaltrie.

Acte de concession par François Dollier de Casson, p.s.s., à René Fézeret d'une augmentation de sa terre no 990, 1'C, sise à la côte Saint-Martin, 20 janvier 1672 (Séminaire de Saint-Sulpice, Montréal).

Il fait aussi construire deux églises dans la seigneurie de Saint-Sulpice et il fonde une mission sur le domaine de la Montagne, et plus tard au lac des Deux-Montagnes[3].

Les prêtres de Saint-Sulpice exercent également leur sacerdoce auprès des religieuses de la Congrégation de Notre-Dame, des Hospitalières de Saint-Joseph (religieuses de l'Hôtel-Dieu de Montréal), des frères Charon puis, plus tard, auprès des Soeurs Grises.

Encore aujourd'hui, les prêtres de Saint-Sulpice dispensent des soins spirituels aux mêmes communautés de femmes et exercent leur ministère à l'église Notre-Dame, place d'Armes, à LaSalle et à Oka. À Montréal, ils dirigent le Grand Séminaire et les collèges de Montréal et André-Grasset. Leur communauté compte également sept séminaires à l'étranger, soit au Japon, en Colombie, au Brésil et en Italie, le Collège pontifical à Rome.

Les administrateurs de Saint-Sulpice

À titre de seigneurs des trois seigneuries de l'île de Montréal, de Saint-Sulpice et du lac des Deux-Montagnes, les sulpiciens contribuent à l'essor matériel d'un territoire de 1316 kilomètres carrés, dont près du tiers couvre l'île de Montréal et environ quatre cent vingt emplacements dans la ville et les faubourgs. C'est au séminaire que le supérieur concède ces lots "par devant notaire".

Excellents administrateurs, les sulpiciens géraient leurs seigneuries avec un succès remarquable : celle de l'île de Montréal était la plus riche de toute la Nouvelle-France.

Les habitants de Montréal doivent donc traiter affaires avec les seigneurs au séminaire. Le régime seigneurial oblige, en effet, les censitaires de terres ou d'emplacements à verser des redevances une fois l'an. À la fête de la Saint-Martin, le 11 novembre de chaque année, les censitaires versent quelques "sous" de cens et un demi-minot de blé (près de 20 litres) par 20 arpents de superficie.

Selon monsieur François Citoys de Chaumaux, procureur du Séminaire de 1712 à 1724, les débiteurs se présentent au portier de la maison. Si c'est un homme, le portier le dirige à la chambre même du procureur. Et selon le paiement, le censitaire reçoit une quittance totale ou partielle de sa dette. Si c'est une dame, la rencontre a lieu au parloir.

Les membres du Séminaire se distinguent par des préoccupations religieuses, intellectuelles et scientifiques[4]. Le naturaliste suédois Pehr Kalm, dans ses souvenirs de voyage de 1749, nous dit que deux prêtres, Mathieu Guillon et Joseph-Marie de Castagnac de Pontarion, s'adonnent à des observations astronomiques et inscrivent quotidiennement les températures en degrés Réaumur. Un autre confrère, Pierre Navetier, se livre à l'étude des oiseaux exotiques.

3 La seigneurie du lac des Deux-Montagnes a été concédée en trois temps : 1717-1718, 1732 et 1735.

4 Le vieux séminaire garde un fonds très riche de livres de cette époque, témoins des recherches et des préoccupations des sulpiciens.

La vie quotidienne au séminaire

Le jardin vers 1895 (Séminaire de Saint-Sulpice, Montréal).

Tout au long des XVIII[e] et XIX[e] siècles, la vie au séminaire s'apparente à une vie monastique. Réveil à 4 heures 30 l'été et à 5 heures l'hiver. Les prêtres se rendent à la salle des exercices (prières en commun, méditation, examen particulier, prière du soir) où ils passent chaque jour une heure et demie. De plus, ils consacrent une heure aux prières liturgiques, à la lecture du bréviaire en commun et à la célébration de la messe. À cela s'ajoute une demi-heure de lecture de l'Écriture sainte et une autre demi-heure de lecture spirituelle.

Le menu? "La nourriture, écrit un supérieur, n'est pas plus recherchée que le vêtement. Elle est abondante, solide, mais généralement mal apprêtée, faute de cuisiniers habiles"[5]*. Le déjeuner, vers 8 heures : pain, beurre et thé. Le dîner, à 11 heures 30 : soupe, deux plats de viande, pommes de terre bouillies ou passées au beurre. Le souper, pris à 17 heures, comprend deux plats de viande et un plat de pommes de terre. Aux repas du midi et du soir, il y a toujours du vin rouge d'Espagne, à raison d'une bouteille par trois convives. Aux grandes fêtes, on ajoute du vin blanc de Ténériffe. Tous les jours, après le dîner, on prend le café dans une atmosphère de détente; pendant l'été, on se rend à un petit kiosque au fond du jardin, surnommé "le vide-bouteilles", et on ajoute au café un alcool fin lors des grandes fêtes.*

La communauté prend une récréation d'une heure après le dîner et après le souper. Cependant, la récréation du soir se prolonge d'une demi-heure l'été ou lors de certaines grandes fêtes.

Pendant les repas pris en commun, les confrères mangent en silence et font la lecture à haute voix, à tour de rôle, selon l'ancienneté.

De l'octave de Pâques à la Toussaint, il y a une journée de congé par semaine. Tous les sulpiciens se rendent alors en voiture au domaine de la Montagne (où se trouve aujourd'hui le Grand Séminaire) pour prendre le repas du midi.

Le temps des vacances dure deux mois et demi, du 15 août au 1[er] novembre. On peut alors parler pendant une partie des repas. Pendant les vacances, les prêtres prennent, s'ils le désirent, une période plus ou moins longue de repos au domaine du fort de la Montagne, là où une grande maison, un verger, des animaux de basse-cour, un parc agrémenté d'un long bassin créent une atmosphère de paix. Depuis 1982 cependant, c'est la maison presbytérale de la paroisse Notre-Dame-de-l'Annonciation d'Oka qui constitue le lieu de vacances des sulpiciens.

5 Mémoire de Joseph-Vincent Quiblier, p.s.s., 1846. A.S.S.S.M., S24 A4, 9, p. 87 à 91.

Un premier séminaire pour des missionnaires

À leur arrivée à Ville-Marie en 1657, les premiers sulpiciens descendent à l'Hôtel-Dieu de Jeanne Mance, rue Saint-Paul. Cette dernière leur cède l'usage d'une chambre contiguë à celle des malades. Cette pièce leur sert à la fois de salle de prières, de réfectoire, de cuisine et de dortoir.

Les prêtres de Saint-Sulpice entreprennent alors la construction du premier séminaire de Montréal, face à la place Royale, rue Saint-Paul, dans la basse-ville qui s'étend alors le long de la berge du Saint-Laurent.

Dollier de Casson (1636-1701), quatrième supérieur des sulpiciens (Séminaire de Saint-Sulpice, Montréal).

Le séminaire de la rue Saint-Paul (tiré de : *Le Vieux-Montréal, 1611-1803*. Dessins de Pierre-Louis Morin. Montréal, H. Beaugrand, 1884).

Comme matériaux, on utilise des pierres qui proviennent de l'île à la Pierre, autrefois en face de Ville-Marie[6]. De facture modeste, le bâtiment reflète bien le rôle de missionnaires que jouent les prêtres de Saint-Sulpice à l'époque.

La communauté logera à cet endroit jusqu'en 1685, date de la fin de la construction du séminaire de la rue Notre-Dame. Le premier séminaire subsistera, quant à lui, jusqu'en 1852, année où il fut incendié.

La réorganisation de la ville

Le quatrième supérieur des sulpiciens, Dollier de Casson (1636-1701), s'établit à Montréal en 1670. Troisième fils d'une famille de noblesse d'épée établie en Basse-Bretagne, il parcourait déjà le continent depuis trois ans. En compagnie de Cavelier de La Salle, il explorait le lac Ontario, la baie Georgienne et la rivière des Outaouais.

6 L'île à la Pierre a disparu lors de la création de l'île Notre-Dame pour l'Exposition universelle de 1967.

Cette carte de 1672 illustrerait la réorganisation de la ville telle que conduite par Dollier de Casson. (Archives nationales de France, Paris/Archives nationales du Canada, NMC 1685).

Dès sa nomination en 1671, il fait l'examen critique de Ville-Marie qui lui est confiée. Il constate son manque d'ampleur et d'organisation. En 1672, avec l'aide du notaire et greffier Bénigne Basset, Dollier de Casson réorganise la ville selon un plan orthogonal. Sur la côte qui s'élève entre le Saint-Laurent et le ruisseau Saint-Martin, il détermine le tracé de la plus grande rue de la ville, la rue Notre-Dame. Il favorise l'établissement des communautés dans la rue Notre-Dame, tandis que les marchands continuent à s'installer rue Saint-Paul. Monsieur Dollier de Casson fixe aussi l'emplacement de l'église paroissiale. Il l'implantera dans l'axe de la rue Notre-Dame et crée du même coup une nouvelle place publique, au nord de l'église Notre-Dame dont on entreprend la construction la même année (1672).

Le séminaire de la rue Notre-Dame: un projet ambitieux

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

Le projet se précise

Sous le niveau du rez-de-chaussée, côté jardin, deux caves voûtées superposées, aérées par des soupiraux, servent à l'entreposage des jambons, des légumes et des liqueurs. Le rez-de-chaussée, exécuté conformément aux indications sommaires de Dollier de Casson, regroupe les services : puits intérieur, cuisine, boulangerie, dépense, réfectoire, chambre des domestiques. Le rez-de-chaussée, côté cour, comprend un vestibule, une étude, des infirmeries et des salles pour les visiteurs. Cette nouvelle version du projet montre maintenant l'emplacement de trois massifs de cheminées.

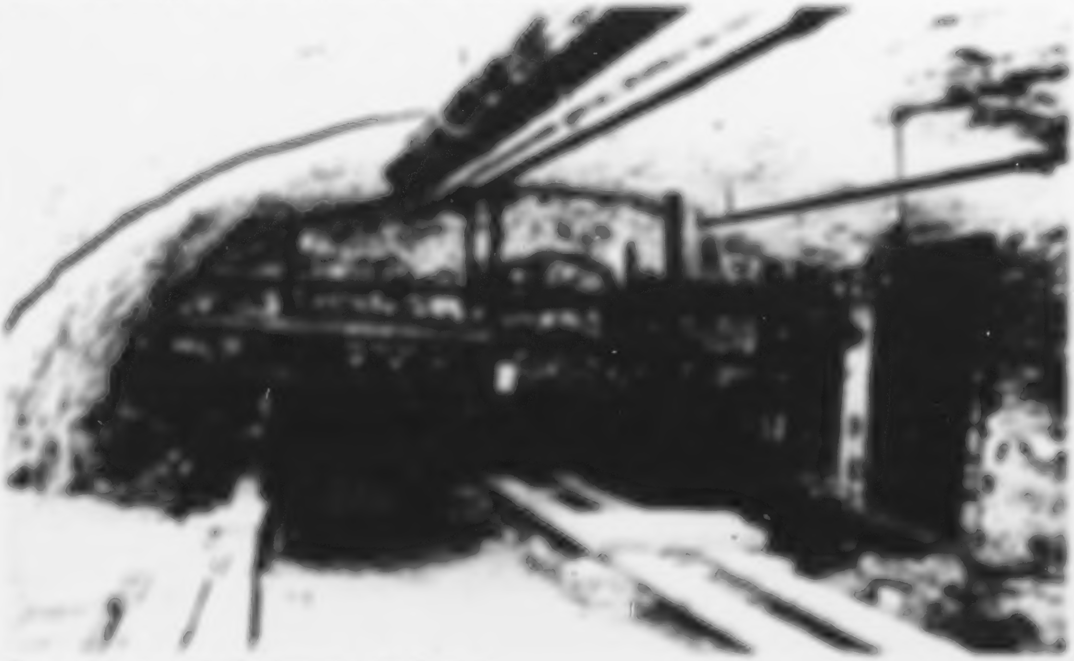

Cave voûtée servant à l'entreposage des liqueurs.

Le four à pain.

Cependant, le supérieur à Paris continue à nourrir de grandes réserves :

"Je crains que votre bâtiment ne soit une entreprise un peu téméraire car il est impossible que cela ne vous oblige à emprunter, ce qui est très fâcheux; on ne manquera pas de dire ici que vous avez bien de l'argent. J'en appréhende les conséquences pour les gratifications. Ces grandes entreprises demanderaient un peu plus d'examen. Nous verrons cependant ce que nous pourrons faire." [9]

---

9 Louis Tronson à Dollier de Casson, 15 février 1685. A.S.S.S.M., boîte n° 266.

La partie centrale du séminaire est un vestige du bâtiment conçu par Dollier de Casson.

Aussi, le projet ne sera pas réalisé avec tout le raffinement souhaité. En effet, on utilise une pierre locale tout à fait grossière, un calcaire argileux facile à extraire mais de piètre qualité et impossible à sculpter. Le décor de la façade n'est point réalisé.[10]

De plus, on ne retient, côté cour, que huit des seize fenêtres par étage prévues initialement, et les lucarnes sculptées ne seront jamais réalisées.

Rêvant d'un petit château répondant à une esthétique imposée au siècle de Louis XIV par Mansart[11], Dollier de Casson n'aura réussi à ériger qu'une gentilhommière de province donnant sur "un jardin d'environ six arpents clos de muraille."[12]

Mais il réussit à obtenir pour le séminaire la protection contre le feu qui lui tient tant à coeur : un toit d'ardoises directement importées de France :

"Monsieur Trouvé me mande de La Rochelle qu'il a fait mettre 30 000 ardoises dans le vaisseau de la diligence de monsieur Héron, et qu'on y mettra aussi les 65 milliers de clous, les 300 pieds de plomb en table aussi bien que la ferrure qu'il fait faire pour le moulin de la rivière des Prairies." [13]

10 *Les arcs de décharge - qui surmontent encore les linteaux en calcaire bouchardé - laissent croire que des gros cadres en bois ont pu être utilisés antérieurement à l'installation des encadrements de pierre taillée.*

11 *Certains auteurs ont cru que la mansarde n'avait jamais été réalisée. Cependant, le changement dans la facture de la maçonnerie de l'étage supérieur et la présence d'une pièce de mansarde engagée dans la pierre établit plutôt que la mansarde a bel et bien existé et que la forme actuelle du toit est due à une modification de la charpente.*

12 Louis Normant du Faradon, *Aveu et dénombrement*, 1731.

13 Louis Tronson à Dollier de Casson, 13 mai 1687, A.S.S.S.M., lettre tirée du cahier Faillon, m. 785.

Projet d'agrandissement

Quelque temps à peine après sa construction, le séminaire s'avère trop exigu. Un plan isométrique est expédié au Séminaire de Paris. On prévoit agrandir l'édifice en aménageant deux ailes symétriques, perpendiculaires au corps central. Ces deux ailes s'avanceraient jusqu'à la rue Notre-Dame en ne créant qu'une cour et non pas un cloître.[14] Ce parti architectural colle bien à la réalité des sulpiciens : les prêtres séculiers n'ont pas à satisfaire aux exigences de la vie monastique. De plus, en leur qualité de seigneurs de Montréal, il leur est normal d'adopter un style architectural en vigueur à l'époque de Louis XIV. Cependant, ce projet témoigne d'un certain retour à un esprit médiéval en localisant les escaliers dans des pavillons extérieurs au volume principal du bâtiment.

François Vachon de Belmont, cinquième supérieur des sulpiciens, mènera à bien ce projet d'agrandissement. Il entreprend l'agrandissement du séminaire dans les premières années du XVIII[e] siècle. L'aile ouest est complétée avant 1705 puisqu'elle apparaît sur la carte de Levasseur de Nérée.

Troisième fils d'une riche famille du Dauphiné, monsieur de Belmont (1645-1732) entre au séminaire en 1672 et débarque au Canada huit ans plus tard. Il n'est alors que diacre. Il est ordonné prêtre en 1681 et prend en charge la mission de la Montagne; ce n'est qu'en 1701 qu'il devient supérieur de Saint-Sulpice. Il hérite de sa famille une fortune considérable et l'utilise pour promouvoir des oeuvres et faire construire des bâtiments dans les trois seigneuries des sulpiciens.

François Vachon de Belmont, cinquième supérieur des sulpiciens (Séminaire de Saint-Sulpice, Montréal).

Des relevés du XIX[e] siècle nous renseignent sur la nouvelle organisation de l'édifice. L'aile ouest, établie sur une cave voûtée, comporte, au rez-de-chaussée, la chapelle, l'infirmerie et la salle des lits; la bibliothèque occupe les deux étages supérieurs. L'aile est (aujourd'hui presque entièrement démolie), érigée en 1715 par le maçon Alexandre Jourdain dit Labrosse,[15] abrite la procure, le parloir et probablement des chambres aux étages.

L'addition de ces deux nouvelles ailes permet, en plus, de loger plus confortablement, dans le corps central du bâtiment, le procureur, le curé, le supérieur et même l'évêque quand il est de passage. Elles permettent également de relocaliser la cuisine et le réfectoire des serviteurs pour agrandir celui des Messieurs.

---

14 Cette façon de faire distingue nettement la quasi-totalité des constructions institutionnelles de Montréal de celles de la ville de Québec, où on utilise exclusivement le plan en cloître.

15 Rapport sur les fortifications. A.S.S.S.M., S5, 12.

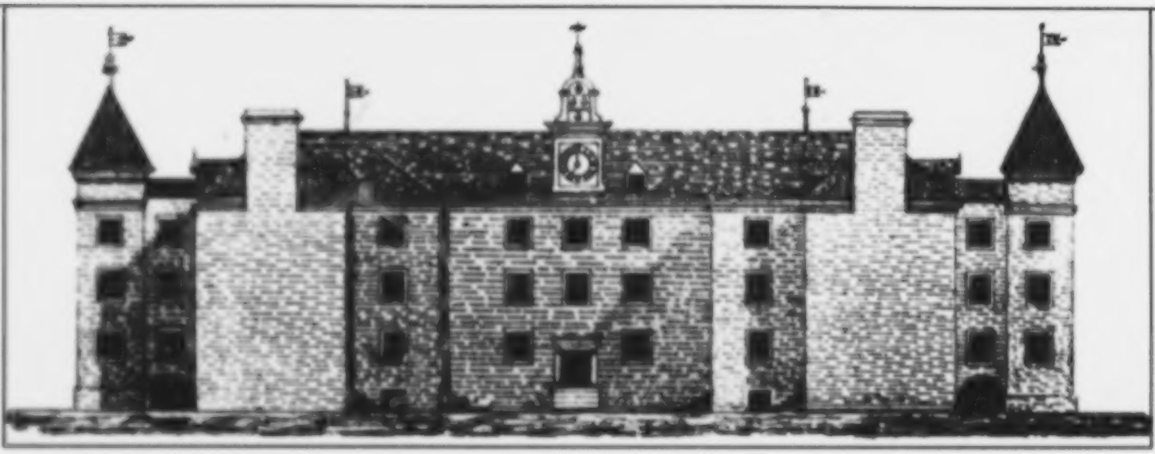

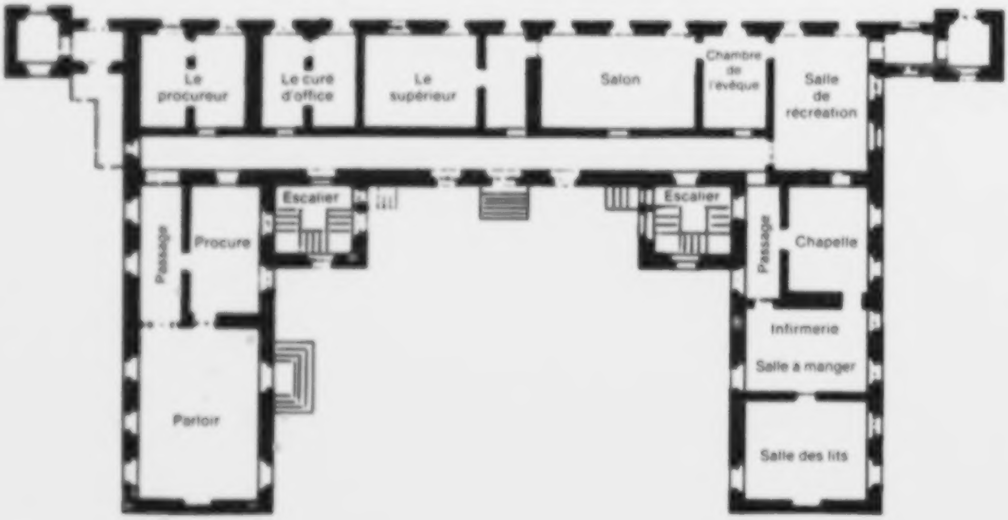

Plan de Pierre-Louis Morin illustrant le bâtiment conçu par Vachon de Belmont (tiré de: *Le Vieux-Montréal, 1611-1803*, Dessin de Pierre-Louis Morin, Montréal, H. Beaugrand, 1884).

Monsieur de Belmont fait aussi construire un corridor souterrain dans la cour, qui permet de communiquer entre les locaux des domestiques et les cuisines sans passer par le nouveau réfectoire.

Pour donner plus de prestance à l'édifice, il fait aplanir la cour en remontant le niveau. Quant aux latrines, il les fait installer, côté jardin, dans deux tours symétriques.

Le corridor souterrain.

Les tommettes d'argile du grenier.

Le décor architectural

Le traitement architectural qu'il adopte reste fidèle à celui du corps central : petites ouvertures pratiquées dans un mur de maçonnerie. En plus de s'appliquer à agrandir l'édifice qu'il essaie de rendre à l'épreuve du feu, Vachon de Belmont le fait communiquer avec l'église paroissiale par un chemin couvert. Il craint beaucoup "quelqu'incendie dans le séminaire, pareil à celui qui est arrivé à la montagne."[16] Il fait enduire de mortier et recouvrir de tommettes d'argile importées de France le plancher de la mansarde. Et c'est probablement lui qui fait surhausser le mur de maçonnerie sur lequel il appuie un toit à deux versants, éliminant du coup la mansarde.

À la mort de Vachon de Belmont en 1732, le gros oeuvre est complété. Son successeur, Louis Normant du Faradon, s'emploie à terminer le décor architectural de l'ensemble.

En 1740, il fait exécuter un portail en pierre de taille conforme à l'esprit de l'esquisse de Dollier de Casson : une architrave surmontée d'une corniche ornée d'un médaillon repose sur deux colonnes ioniques engagées qui flanquent la porte centrale. Tout le décor est en pierre calcaire de Montréal.

16 Vachon de Belmont à Dollier de Casson, 21 avril 1697. A.S.S.S.M. La mission de la Montagne fut incendiée le 11 septembre 1694.

Le portail érigé en 1740.

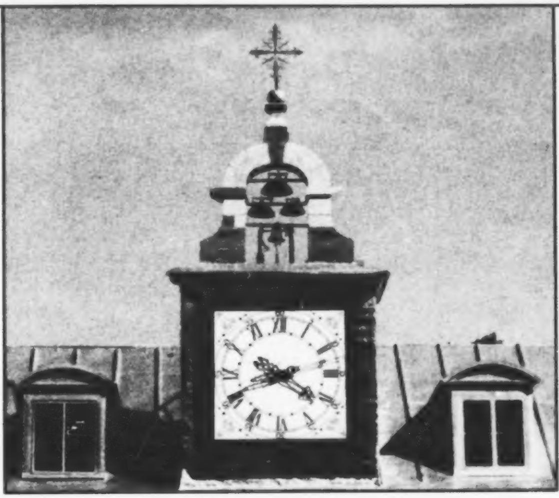

L'horloge, qui avait un mécanisme en bois à l'origine, a été modernisée en 1835.

Des remises en question

C'est à cette époque, sans doute, que furent érigés le clocher et l'horloge munie d'un mécanisme importé de France. Après cent ans d'usage et de réparations qui n'en finissent plus, on remplace le mécanisme en bois de l'horloge par un mécanisme d'acier, en 1835.

Jusque dans les années 1820, le séminaire ne subira pas de changements majeurs; on se contentera de voir à son entretien et à le réparer.

Au début du XIX^{e} siècle, l'église Notre-Dame qu'a fait construire Dollier de Casson a peine à contenir les quelque 20 000 paroissiens de Montréal, et ce, malgré l'extension qu'elle a prise au fil des ans. En 1823, la fabrique de Notre-Dame se résout à construire une nouvelle église; elle sera inaugurée six ans plus tard. On démolit alors l'ancienne pour dégager la place d'Armes et la rue Notre-Dame, en gardant cependant le clocher (abattu en 1841 seulement, une fois que les deux clochers de l'église furent terminés).

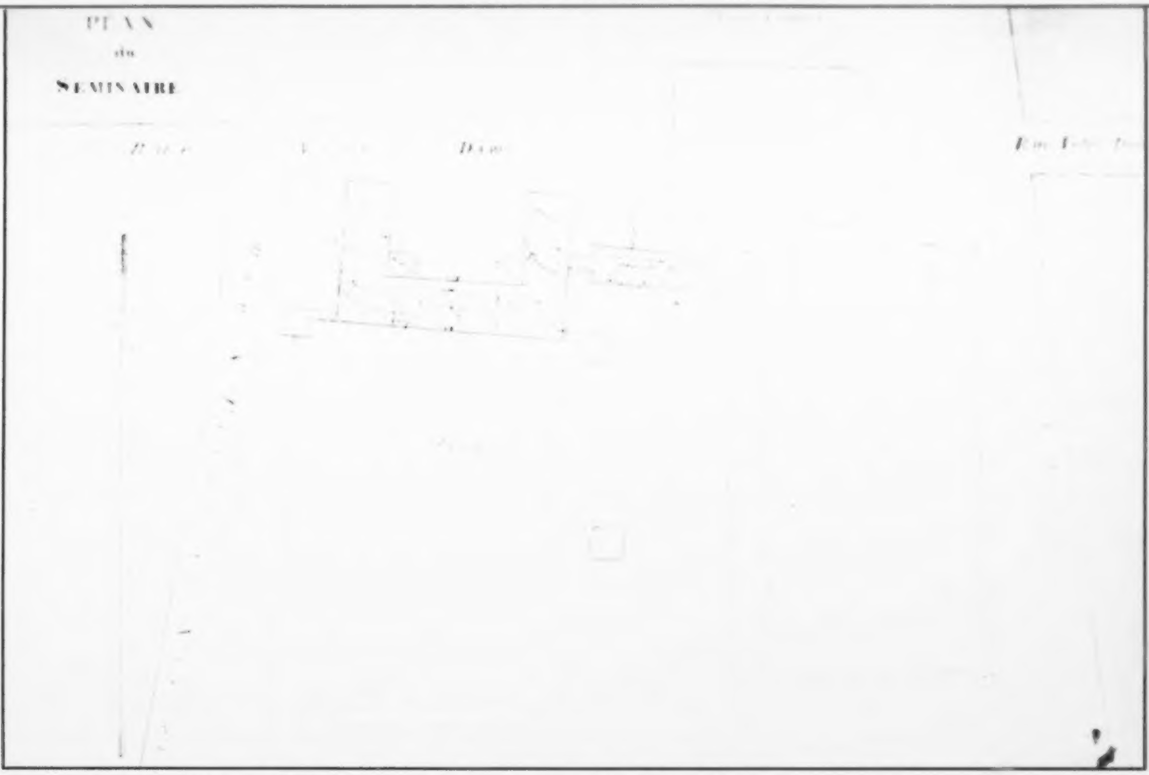

Sur ce relevé dessiné vers 1825, l'ancienne et la nouvelle église Notre-Dame se côtoient (Séminaire de Saint-Sulpice, Montréal).

Deux plans dessinés vers 1825, un relevé et un projet, témoignent de l'intention de reconstruire le séminaire pour dégager davantage la vue sur la nouvelle église Notre-Dame. On prévoit déjà se défaire du séminaire vétuste pour le remplacer par un séminaire sans ailes en façade. Mais le statut légal précaire des sulpiciens en retarde la construction. En effet, leurs droits seigneuriaux sont contestés depuis la Conquête en 1760. Puis, le 8 juin 1840, le gouverneur du Canada-Uni, Charles Poulett Thompson, met fin au régime seigneurial dans l'île de Montréal, accordant toutefois des compensations monétaires aux prêtres de Saint-Sulpice.

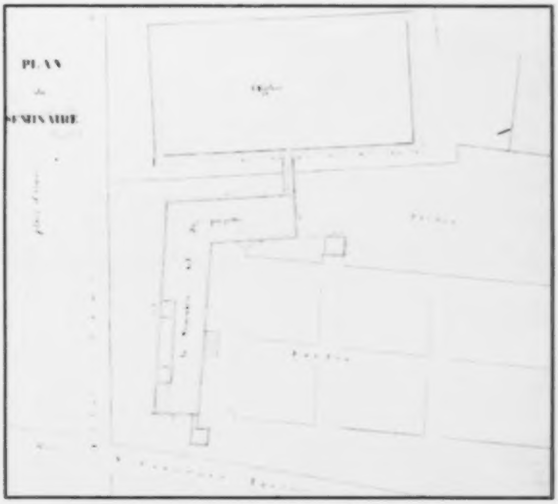

Ce projet révèle l'intention des sulpiciens de reconstruire leur séminaire vers 1825 (Séminaire de Saint-Sulpice, Montréal).

Monseigneur Bourget confie alors à la communauté la responsabilité de former les clercs du diocèse de Montréal. C'est ainsi qu'après 1840, le Collège de Montréal, rue Saint-Paul,[17] accueille, en plus de ses élèves réguliers, plus de 40 séminaristes.

Projet de l'architecte John Ostell (Séminaire de Saint-Sulpice, Montréal).

Cependant, les séminaristes sont à l'étroit dans ce collège qui n'avait pas été conçu pour les recevoir. Aussi, de nouveaux projets de reconstruction du vieux séminaire voient le jour. Victor Bourgeau et d'autres architectes en sont les auteurs. Toutefois, tous ces projets sont rejetés. L'architecte-arpenteur John Ostell travaille également pour les sulpiciens. Les nombreuses factures qu'il présente entre 1845 et 1848 témoignent des difficultés rencontrées lors de la planification d'un nouvel édifice. Ces difficultés résultent du fait que la communauté de Saint-Sulpice est divisée entre deux projets : un séminaire, demeure des prêtres exclusivement ou un séminaire, école de formation des clercs (Grand Séminaire).

Les premiers plans élaborés par Ostell semblent être destinés à la construction d'une maison des sulpiciens plutôt que d'un Grand Séminaire. Pourquoi? Parce qu'il y manque une grande chapelle, une salle d'exercices, une salle de récréation et des salles de classe.

Le séminaire vers 1826, une vingtaine d'années avant la démolition de l'aile est, à gauche (Archives du Séminaire de Québec, Verreau, 0-49, p. 6).

"Vu les inconvénients de réparer notre maison, une reconstruction simple, solide, spacieuse et successive mais exclusivement en vue de l'oeuvre de la paroisse et des prêtres à son service serait adoptée par un dernier plan et devis de taille présenté à l'assemblée de trois semaines." [18]

Aussi, Ostell produit un nouveau plan de construction devant être réalisé par étapes; il n'y apporte que quelques variantes quant aux ouvertures et aux dimensions des pièces. C'est ainsi qu'on procède, vers 1850, à la démolition de l'aile est érigée en 1714, et qu'on entreprend la reconstruction du séminaire dans sa version néo-classique. Louis Comte est le maître-maçon et Joseph Marr, le "conducteur de la bâtisse". La presse de l'époque critique cette construction par phases. En effet, *La Minerve* reproche au Séminaire de construire avec mesquinerie.

Deux ans plus tard, le séminaire de Dollier de Casson et de Vachon de Belmont semble voué à disparaître totalement lorsqu'on s'apprête à terminer l'édifice par l'adjonction d'un Grand Séminaire, contrairement au projet initial d'Ostell.

17 À l'origine, le Collège de Montréal, fondé en 1717, logeait dans le presbytère de Saint-François-d'Assise de la Longue-Pointe. En 1763, il déménage dans le château de Vaudreuil, place Jacques-Cartier. Un incendie le déloge en 1803; c'est à cette date qu'un bâtiment est construit rue Saint-Paul pour les besoins du collège. Il déménagera une dernière fois en 1861 pour rejoindre le Grand Séminaire, rue Sherbrooke.

18 Extrait de l'assemblée des Douze, 15 mai 1845, A.S.S.S.M.

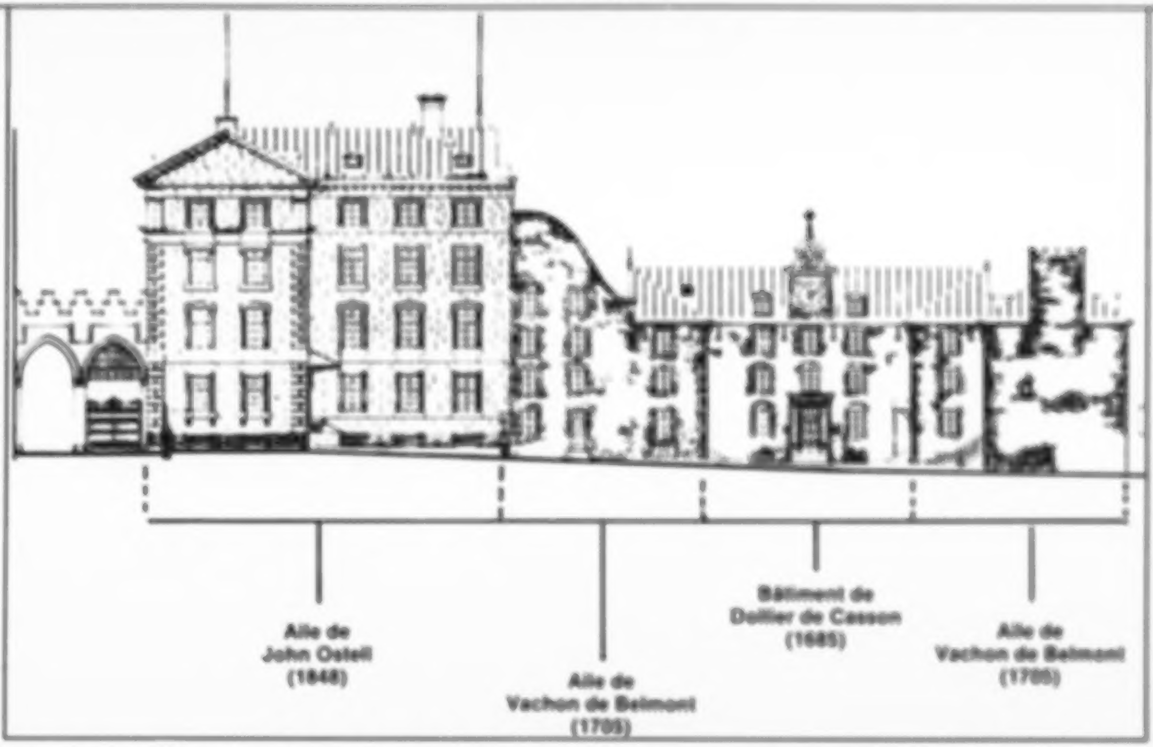

Le séminaire dessiné par John Ostell n'a jamais été parachevé comme le révèle la différence de style entre les parties est et ouest (dessin: Desmoyers, Mercure et associés).

"À l'époque de la première visite (1850) il avait été décidé que le grand séminaire serait placé auprès de l'église paroissiale dans la partie du nouveau bâtiment qui n'est pas terminée..." [19]

Après réflexion cependant, la communauté décidera de faire construire son Grand Séminaire sur le site de l'ancienne mission du fort de la Montagne.[20] et le bâtiment qu'avait dessiné Ostell pour la rue Notre-Dame ne sera jamais parachevé.

19 Visite de monsieur Faillon. A.S.S.S.M., procès-verbaux, registre 1, p. 67.

20 Le Grand Séminaire, rue Sherbrooke, construit selon les plans de John Ostell, fut inauguré en 1857.

Une demeure vieille comme le pays

À Montréal, les bâtiments qui datent du Régime français sont rarissimes. Les feux et les démolitions des XIX[e] et XX[e] siècles ont eu raison de la plupart d'entre eux.

Mais les circonstances ont voulu que la majeure partie du plus important des bâtiments construits à cette époque - le séminaire de Saint-Sulpice, rue Notre-Dame - soit conservée quasi intégralement.

En effet, le séminaire de Dollier de Casson, avec ses trois caves voûtées superposées, son clocheton et son portail ajouté au XVIII[e] siècle, a résisté au temps tout comme l'horloge de la façade qui a sonné l'heure des Montréalais durant un siècle et demi.

L'aile ouest du séminaire, oeuvre de Vachon de Belmont, est encore en place; on y retrouve notamment la chapelle aux décors sculptés et la bibliothèque des prêtres qui renferme aujourd'hui quelques milliers de volumes. Seul le *rez-de-chaussée* a été légèrement modifié par l'ajout de deux fenêtres et d'une porte d'entrée qui communique avec la salle du Conseil. De l'aile est cependant, il ne reste que le cinquième et un foyer pris dans le mur de clôture.

Bien que légèrement réduit au XIX[e] siècle, le plus ancien jardin maintenu en permanence en Amérique du Nord fait partie de l'ensemble de la propriété. Réaménagé à plusieurs reprises au cours des siècles, il représente un refuge propice à la méditation et à la prière.

À l'avant, un mur de pierre, tel qu'à l'origine, referme la cour sur la rue Notre-Dame. Ce mur, percé d'une porte surmontée d'un fronton orné des armoiries des sulpiciens, rappelle que cette communauté réside depuis trois siècles au même endroit, dans le Vieux-Montréal.

À la suite d'une entente avec le ministère des Affaires culturelles, les prêtres de Saint-Sulpice ont entrepris en 1985 un programme de restauration et de mise en valeur du séminaire. Ainsi, des études ont permis de parfaire la connaissance sur l'évolution du bâtiment et sur le potentiel archéologique; des fouilles archéologiques ont également été réalisées dans les voûtes.

Le séminaire, côté jardin, dessiné par John Drake vers 1828 (Archives du Séminaire de Québec, Verreau, 049, p. 7).

Le programme de restauration prévoit, pour sa part, des travaux sur l'enveloppe du bâtiment, ainsi que la restauration des voûtes, qui sont les plus anciennes à Montréal et constituent de rares témoins de l'architecture du XVII[e] et du XVIII[e] siècle. Les prêtres de Saint-Sulpice vont d'ailleurs y aménager leurs archives d'une valeur inestimable, puisqu'elles témoignent des débuts de l'histoire de Montréal dont ils furent les seigneurs.

Toutes ces mesures laissent présager du maintien et du rayonnement, pour de nombreuses autres générations, de ce monument historique classé en 1964 et des précieuses archives qu'il renferme.

FAILLON, Étienne-Michel. *Histoire de la colonie française en Canada*, Villemarie, Bibliothèque paroissiale, 1865, 1865, 1866 (3 tomes).

KALM, Pehr. *Voyage de Pehr Kalm au Canada en 1749*, traduction annotée du journal de route par Jacques Rousseau et Guy Béthune, Montréal, Le Cercle du Livre de France, 1977.

LAFRAISE, Robert. *Les édifices conventuels du Vieux-Montréal*, LaSalle, Hurtubise HMH, 1980.

MARSAN, Jean-Claude. *Montréal en évolution*, Montréal, Fides, 1974.

MAURAULT, Olivier. *La paroisse. Histoire de l'église de Notre-Dame de Montréal*, Montréal, Les éditions du Mercure, 1929.

MAURAULT, Olivier. *Le petit séminaire de Montréal*, Montréal, Librairie L.J.A. Derome Limitée, 1918.

TOKER, Franklin. *L'église Notre-Dame de Montréal: son architecture, son passé*, traduit de l'anglais par Jean-Paul Partensky, LaSalle, Hurtubise HMH, 1981.

TRAQUAIR, Ramsay. "The Old Architecture of French Canada", dans *Queen's Quarterly*, automne 1961, p. 589-601.

TRAQUAIR, Ramsay. *The Old Architecture of Quebec*, Toronto, Macmillan Company, 1947.

TRÉPANIER, Léon. *Les rues du Vieux-Montréal au fil du temps*, Montréal, Fides, 1968.

YOUNG, Brian. *In Its Corporate Capacity: The Seminary of Montreal as a Business Institution 1816-1876*, Montréal, McGill-Queen's University Press, 1986.

Le texte de cette publication a été réalisé dans le cadre d'une entente entre le ministère des Affaires culturelles et le Séminaire de Saint-Sulpice.

La recherche et la rédaction ont été effectuées par [illegible] et Bruno Harel, p.s.s.
Ont également collaboré au contenu: [illegible] de la Direction du patrimoine du ministère des Affaires culturelles à Montréal.

Conception graphique et mise en page: [illegible]

Illustration de la couverture: Huile sur toile de Georges Delfosse (1869-1939). Collection: Ville de Montréal.

Crédits photographiques: [illegible], ministère des Communications (p. [illegible]); [illegible] (p. [illegible]); [illegible] (p. 19 et 21).

Quadrichromie: [illegible]

Impression: [illegible]

Cette édition a été produite par la Direction des communications.

Dépôt légal: [illegible]
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada

© Gouvernement du Québec, [illegible]
ISBN: [illegible]

À Montréal, les bâtiments qui datent du Régime français sont rarissimes. Les feux et les démolitions des XIX^{e} et XX^{e} siècles ont eu raison de la plupart d'entre eux.

À la suite d'une entente avec le ministère des Affaires culturelles, les prêtres de Saint-Sulpice ont entrepris en 1982 un programme de restauration et de mise en valeur du séminaire situé au 116 rue Notre-Dame Ouest, dans le Vieux-Montréal.

La présente publication retrace l'histoire de l'implantation de cette communauté en Nouvelle-France et les transformations architecturales du séminaire de Saint-Sulpice depuis trois siècles.

Gouvernement du Québec
Ministère des
Affaires culturelles